



Cayenne, le 18 janvier 2016

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Le Recteur de l'académie de la Guyane,  
Chancelier de l'université,  
Directeur Académique des services  
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les Provoiseurs  
des lycées publics et privés

**RECTORAT**

Délégation  
Académique à  
l'Action Culturelle

Dossier suivi par

Isabelle NIVEAU  
Déléguée  
Académique à  
l'Action Culturelle  
( DAAC)

Tél. 0594 27 19 17

Isabelle.Niveau@ac-  
guyane.fr

B.P. 6011  
97306 Cayenne  
Cedex

**Objet : concours « quand tu bois, tu ne fais pas de mal qu'à toi »**

L'évolution inquiétante de la consommation des boissons alcoolisées chez les jeunes, caractérisée notamment par une augmentation importante des états d'ivresse répétés, montre que, malgré les mesures déjà mises en place depuis de nombreuses années dans les établissements scolaires, l'effort doit être poursuivi et amplifié.

Aussi, ai-je le plaisir de vous inviter à participer au concours « quand tu bois, tu ne fais pas de mal qu'à toi » organisé par le lycée Balata en collaboration avec de multiples partenaires : ARS, Collectivités, DJSCS, DAC, diverses Associations de la ville de Cayenne et artistes.

Nos lycéens de Guyane pourront ainsi être sensibilisés à cette problématique et devenir acteurs du volet prévention qu'ils auront conçu à destination de leurs pairs.

Le thème et les trois modes d'expression retenus – slam, affiches et vidéo- permettent à nos élèves de faire preuve de créativité, et d'interroger les conséquences de leur consommation sur leur environnement familial, scolaire, social ...

Je vous remercie de votre implication, pour permettre l'engagement de nos élèves.

Pour tout contact : Claude René LOYCE : [concoursguyane2016@yahoo.fr](mailto:concoursguyane2016@yahoo.fr)

Le Recteur

Philippe LACOMBE

